

[Français]

**M. Cyr:** Monsieur le président, je peux dire que les pêcheurs de l'Est du Canada se préoccupent très peu du titre des lois. Ce sont les gestes qui comptent, et je peux dire qu'avec le ministre et le cabinet que nous avons depuis quelques années à Ottawa pour gouverner le pays, cela est encore plus vrai.

Je tiens aussi à signaler que l'honorable député de Gander-Twillingate déclare que la Colombie-Britannique a aussi son ministère des Pêcheries. Or, on m'apprend que la Colombie-Britannique n'a pas de ministère des Pêcheries. Dans cette province, les pêcheries relèvent du ministre de la Récréation et de la Conservation.

Je ne veux pas retarder indûment le travail du comité, mais je crois, à l'instar de ceux qui ont pris la parole hier soir à la Chambre, que la motion du député de Saint-Jean-Est n'est pas valable dans les circonstances, et je demande la collaboration de tous les membres de ce comité afin que l'on procède immédiatement au scrutin.

[Traduction]

**M. Lundrigan:** Avant que la parole soit accordée au député suivant, je désire offrir mes félicitations au député de Gaspé pour ses recherches approfondies. Je voudrais lui demander sa collaboration lorsque je préparerai le discours soigné que je prononcerai à un moment donné. Le député a fait énormément de recherche et il mérite des félicitations.

**M. McCleave:** Il existe une réponse très brève à l'interpellation faite il y a quelques instants par le député de Saint-Boniface. La question est de savoir jusqu'où nous devons aller pour prouver le point très important que le ministère des Pêches ne devrait pas être aboli dans l'intérêt de la technocratie insensible. C'est ce que nous tentons de démontrer.

**Des voix:** Bravo!

**M. McCleave:** Le fait que nous avons consacré quatre ou cinq heures à prouver notre point est une indication de l'ardeur que nous entretenons pour ce sujet. Cela ne signifie pas que nous réalisons notre objectif. Celui qui peut l'indiquer est le ministre des Pêches.

[Français]

**M. Guay (Saint-Boniface):** Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je me suis trompé tout à l'heure. Je voudrais rectifier la situation...

[Traduction]

Je désire citer la dernière phrase des remarques du député de Saint-Jean-Est, comme en fait foi la page 3458 du hansard:

Je veux qu'il sache que nous sommes disposés à réserver cette partie du bill jusqu'à la Saint-Glinglin

J'ai utilisé le mauvais mot lorsque j'ai dit «neige». Je veux corriger cela.

[M. le vice-président (M. Richard).]

**M. McCleave:** Monsieur le président, je crois que le député a donné la citation exacte. Nous sommes dans une situation où nous devons être très sûrs des mots étranges qui se glissent dans notre débat. Cependant, le député a exposé effectivement l'essence des propos du député de Saint-Jean-Est. Ce point est tellement important que nous ne nous excusons pas de le soulever et d'y insister. Un ministériel vient de parler de l'importance des pêches. A notre point de vue, le progrès est réel. Un député d'en face reconnaît maintenant le bien-fondé de nos assertions. Il voit ce que nous voulons dire.

Le ministre des Pêches rejette-t-il la demande du député de Saint-Jean-Est, qui réclame que le nouveau ministère porte le nom de ministère de l'Environnement et des Pêches? Est-ce aussi simple que cela? Ou bien le ministre juge-t-il que le débat devrait se prolonger? Le ministre pourrait peut-être répondre? Après tout, les débats sont censés être la raison même de l'existence du Parlement. Il est tellement rare que nous nous réunissions en comité plénier qu'un bon nombre d'entre nous perdent l'instinct de la discussion. En quoi le nom de ministère de l'Environnement et des Pêches ennuie-t-il le ministre?

**M. McGrath:** Le bill ne s'en trouvera pas modifié.

**M. McCleave:** Cela ne modifie pas le bill. Peut-être cela le renforcera-t-il lorsque le ministre en viendra au budget des pêches. J'estime que c'est important.

Ce qui fera une réussite du ministère de l'Environnement est la nomination par le gouvernement du député de Capilano comme ministre. Cet homme a le respect de l'opposition. Il s'est parfaitement acquitté de sa tâche de ministre des Pêches et a des idées très précises en matière de pollution. C'est la raison pour laquelle le gouvernement rassemble tous ces facteurs dans ce projet de réorganisation. Le danger provient de ce qu'un député de la majorité est qualifié pour combiner la lutte contre la pollution avec l'administration du ministère des Pêches. Le gouvernement crée le ministère de l'Environnement qui profitera de ces talents. Je parle très sérieusement. J'en ai déjà parlé au sujet de la schizophrénie à laquelle doit s'attaquer le ministre. Je ne désire pas en faire une querelle personnelle ni un argument dirigé particulièrement contre cette mesure. Je préfère ne pas me mettre dans cette position. La raison pour laquelle on a présenté ce bill sur l'organisation du gouvernement et qu'on a noyé les pêches au sein du nouveau ministère de l'Environnement, c'est le ministre. Je ne vois aucune autre raison.

Si le Canada était à refaire et si nous connaissions les domaines à affecter, mais en ignorant les compétences d'un groupe d'hommes, nous estimerions peut-être que nos ressources renouvelables nécessitent un ministre. Les fermiers, les pêcheurs et les forestiers relèveraient de ce ministère car ils s'occupent de ressources renouvelables. Les mines, l'énergie, la métallurgie et autres éléments passifs relèveraient d'un autre ministère. Ce n'est cependant pas la façon dont cette réorganisation se présente actuellement. Il est possible au ministre de dire que l'environnement est une chose et les pêches une autre